Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet du maintien en détention arbitraire du professeur Étienne Sissoko lié à l’exercice de son droit à la liberté d’expression. Le 20 mai 2024, après la publication de son livre *Propagande, agitation, harcèlement : la communication gouvernementale pendant la transition au Mali*, il avait été condamné à deux ans de prison et à une amende de 3 millions de francs CFA (environ 4 500 euros) pour « *atteinte au crédit de l’État*», « *injures*» et « *diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique*». Le 14 octobre 2024, la cour d’appel de Bamako a ordonné sa libération provisoire, dans l’attente de son procès en appel. Or la décision a été suspendue le même jour à la suite d’un pourvoi introduit par le parquet général. Étienne Sissoko demeure en détention à la prison de Kéniéroba, loin de sa famille et de ses avocats.

En tant que membre/sympathisant·e d’Amnesty International, je vous appelle à veiller à ce qu’Étienne Sissoko soit libéré immédiatement et que sa condamnation et sa peine soient annulées. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

Adressez vos appels à

Mahamadou Kassogué

Ministre de la Justice   
et des Droits de l’homme

Cité administrative – bât. 12

BP 97 Bamako, Mali

Courriel :   
mamoudoukassogue@gmail.com

Copie à envoyer à

Ambassade du Mali

89, rue du Cherche-Midi, 75263 Paris Cedex 06